

Rapport public Parcoursup session 2021

Université de Tours - Licence - Musicologie - Parcours Parcours Diplôme National Supérieur de Musicien (DNSPM) (32136)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université de Tours - Licence - Musicologie - Parcours Parcours Diplôme National Supérieur de Musicien (DNSPM) (32136)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	43	1	1	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les candidats doivent être titulaires d'un DNOP ou DEM dans la discipline principale, délivré par un CRR ou un CRD. Dans certains cas, une dispense peut être accordée par une commission d'admissibilité.

L'accès à ce parcours est subordonné à la réussite d'un concours d'admission sur dossier et épreuves, organisé par le pôle Aliénor.

Mise en ligne du dossier de candidature : 11 janvier 2021

Date limite de dépôt du dossier de candidature : vendredi 12 février 2021

Epreuves du concours d'entrée du 12 au 28 avril 2021

Candidature sur le site : <http://www.polealienor.eu/musique/enseignement-superieur/dnspm-licence>

Il est recommandé aux candidats de candidater en parallèle au parcours Musique et musicologie.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

OBJECTIFS :

- Compétences en musicologie ainsi qu'en technique musicale.
- Culture musicale, historique et culturelle, des techniques musicales et des pratiques vocales et instrumentales variées.
- Avoir une pratique musicale de haut niveau
- Élaborer des projets artistiques
- Connaître et maîtriser l'environnement professionnel du musicien
- Connaissance des grands courants historiques et des principaux jalons de l'histoire de la musique, ainsi que de l'épistémologie élémentaire de la discipline musicologique.
- Autonomie dans la recherche documentaire et dans la réalisation d'écrits à caractère universitaire.
- Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et à la relier à un contexte esthétique.
- Maîtrise des procédés de l'écriture musicale.
- Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique.
- Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique.
- Formation à la technique de clavier et à la technique vocale.
- Pratique collective vocale et instrumentale.

En partenariat avec le CESMD de Poitiers.

Fiche descriptive : [DNSPM](#)

[Site du pôle Aliénor](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le pôle Aliénor et l'Université de Poitiers offrent depuis 2008 un cursus menant conjointement au DNSPM et à la Licence de musicologie. En septembre 2015, le domaine cuivres et le domaine percussions ont ouvert à Tours, en Indre-et-Loire.

La sélection est réalisée par notre partenaire à partir des critères académiques d'excellence en pratique instrumentale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Recrutement spécifique : <https://www.polealienor.eu>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	DNOP ou DEM dans la discipline principale délivré par un CRR ou un CRD		Certificat d'obtention d'un DNOP ou DEM dans la discipline principale délivré par un CRR ou un CRD / être âgé de moins de 30 ans au 31 décembre 2020	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Arnaud GIACOMETTI,
Président de l'établissement Université de Tours